# NOUVELLES POLITIQUES

### NATIONALES ET ETRANGERES.

Septidi 17 Messidor, an V.

(Mercredi 5 Juillet 1797).

Pillage de deux endroits considérables de la Gallicie par les insurgés polonais. — Entrée des troupes autrichiennes dans l'Istrie vénitienne, pour l'occuper an nom de l'emperair. — Détails des mouvemens de l'armée française sur le Bas-Rhin. — Arrêté du directoire exécutif pour la célébration de l'anniversaire du 14 juillet. — Réflexions sur la paix.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

#### ITALIE.

De Rome, le 12 juin.

Le bruit se répand ici que la république française est à la veille d'une rupture avec la cour de Naples. Le ministre plénipotentiaire Canclaux n'a pu encore obtenir une audience du roi. On en éloigne le moment sous différens prétextes. Il n'a pu également obtenir la liberté des napolitains emprisonnés pour leurs opinions politiques; cette liberté, cependant, forme un des articles du traité de paix, & il paroît que le général Canclaux est formellement chargé d'en presser l'exécution. Le ministre Acton a plus d'influence que jamais, & la reine lui est entierement dévouée. S'ils haïssoient l'un & l'autre les français soumis à un roi, à plus forte raison doivent-ils détester les français républicains.

## A U T R I C H E. De Vienne, le 19 juin.

L'insurrection commence à prendre un caractere sérieux en Pologne. Dans la Gallicie orientale, les insurgés ont pillé deux endroits considérables. Des juis, dont on se sert pour espions, ayant conseillé aux insurgés de se tenir tranquilles parce qu'ils étoient trop foibles, & que d'ailleurs la Pologne seroit bientôt rétablie dans son ancien état, ils ont répondu que le général Dombrowsky leur avoit écrit qu'ils ne devoient point se laisser induire en erreur par des promesses de restitution, mais que c'étoit à eux à effectuer par leur courage cette restitution. Le général Harnoncourt, commandant en chef dans la Gallicie, vient de demander des instructions.

### SUISSE. De Bâle, le 27 juin.

On assure que les cantons de Zurich & de Berne ent refusé de supprimer en faveur des juifs français, le droit de péage qu'ils ont exigé jusqu'ici de tous les juifs étrangers qui voyagent en Suisse. On prétend que si les can-

tons persistent dans ce refus, le gouvernement français exigera aussi un droit de tous les Suises qui voy geront en France.

C'est le 10 de ce mois que cinq compagnies d'infinterie autrichiennes sont entrées dans l'Istrie vénitienne pour l'occuper au nom de l'empereur. Ces troupes ont été très-bien accueillies, & il paroît que les habitans passeront de bou gré sous la domination autrichienne. Il n'en est pas ainsi de la Dalmatie, où l'on est très-attaché à l'état de Venise. l'usieurs nobles vénitiens, qui ne se croyoient plus en sûreté dans la capitale, se sont réfugies en Dalmatie, & y ont beaucoup d'influence.

#### BELGIQUE.

De Bruxelles , le 14 messidor.

Les lettres des bords du Rhin marquent que le général Hoche vient décidément de quitter l'armée de Sambre & Meuse; il s'est d'abord rendu à Bonn, ensuite à Cologne, où il a pris des arrangemens avec les autorités civiles & militaires, afin que les affaires ne souffrent point de son abscuce; de là il s'est mis en route pour se rendre, à ce que l'on croit, à Paris. Une partie de l'état-major de l'armée de Sambre & Meuse vient d'arriver à Neuwied; le reste est à Montabauer jusqu'à nouvel ordre. Les généraux Lefebvre & Lemoine ont pénétré; avec leurs divisions, jusqu'à la ligne de neutralité; la forteresse d'Ehrenbreitstein est toujours étroitement resserrée du côté de terre par un gros corps de troupes républicaines. L'on continue les travaux avec la plus grande activité devant Dusseldorff, ainsi que derrière la Lahn.

Les commissaires ordonnateurs de l'armée de Sambre

Les commissaires ordonnateurs de l'armée de Sambre & Meuse exigent en ce moment avec la derniere rigueur l'entier acquittement de la derniere réquisition de vivrés & de fourrages imposée aux neuf départemens réanis. On dit au corps législatif que ces réquisitions sont payées en bons qui sont reçus en paiement des contributions directes; mais l'on n'a garde d'ajouter que quand les malheureux campagnards arrivent pour s'acquitter avec ess bons, on refuse de les recevoir, & on leur déclare qu'ils seront mis à exécution militaire s'ils ne reviennent avec du numéraire. Je le dis encore & l'on ne peut trop se lasser de le répéter : Si un mauvais gênie avoit conçu

contres e de la tellites, comme

prépa-Guillo-

e même

leul s'y lemain.

rejetler ns entre ons, La nion de fauts de velopper fait ins-

conseil elections

rs d'Anolution, chargée les mo-Il prélles, & valables.

n com-, Pelet Defer-

r la ré-

35 l. p. 1. 15 s. 12 s.  $\frac{1}{2}$ . 5 l. 4 s. 1. 7 s.  $\frac{1}{2}$ . 1 l. 6 s. 1. 15 s. 5 l. 2 s.

5 l. 2 s.

à 330 l.

, 2l. 1s.

d'Ham
Savon

oton du

. 11.

Lunei.

le dessein de faire détester aux Belges la France & son gouvernement républicain, il n'employeroit certainement pas d'autres moyens.

#### FRANCE.

#### De Paris, le 16 messidor.

Le directoire a pris un arrêté pour faire célébrer la fête de l'anniversaire du 14 juillet. Après avoir observé que l'état de nos finances ne permet pas encore de donner aux fêtes nationales toute la solemnité qu'elles auront par la suite, il se borne à ordonner le spectacle d'une petite guerre au Champ de Mars, des chants patriotiques exécutés par le conservatoire de musique, & le soir des danses aux Champs-Elysées & dans le jardin du palais directorial.

Plusieurs journaux avoient annoncé que la garnison de Bruxelles s'étoit portée aux plus graves excès contre les citoyens de cette ville. Nous venons de recevoir une lettre du citoyen Masingant, commandant de cette place, dont l'objet est de repousser tette inculpation. Le citoyen Masingant avoue cependant que des nalitaires cantonnés dans la forêt de Soigne arrivoient à Bruxelles pendant la unit, & s'y introduisoient par une ouverture dans les palissades; qu'il en a fait arrêter plusieurs, dont deux ont été reconnus par les bourgeois qu'ils avoient frappés de leurs sabres. Il ajoute qu'il fait poursuivre les autres, & que les soins qu'il a pris à cet égard prouvent qu'il est déterminé à remplir rigourcusement son devoir.

#### DE LA PAIX.

Le lord Malmesbury a dû arriver hier à Lille; ainsi les conférences de paix sont vraisemblablement ouvertes en ce moment. Puissent elles terminer promptement cette guerre opiniâtre, scandaleuse & meurtniere, la plus extraordinaire dans son principe & la plus importante dans ses conséquences, dont l'Europe ait jamais offert le speciacle. C'est assez de sang répandu, d'états bouleversés; la morale publique a été assez pervertie, & la civilisation a assez retrogradé vers la barbarie; il est tems que les peuples se reposent de tant d'agitations, de folie & de souffrances, il est tems que l'humanité respire, que la raison se fasse entendre, & que la liberté au mons vienue nous consoler des maux que nous a faits en son nom une bande de vils & atroces brigands.

Les motifs qui ont allume cette étrange guerre, n'existent plus; & ceux qui aujourd'hui vondroient en prolonger les calamités pour des intérêts particuliers, se voueroient à l'exécration du genre humain. Les ennemis de la France se sont armés contre elle pour l'empéchér de changer son aucien gouvernement & de s'en donnér un autre, tel qu'il lui plairoit de le constituer. Les rois ont raint que les principes révolutionnaires, qui avoient renversé le trône de France, ne finissent par renverser les autres trônes. Ces craintes, comme on l'a vui, n'étoient pas sans fondement. Les événemens de la guerre ont détruit saus retour les espérances des princes coalisés. Nos victoires ont assuré notre indépendance avec autant de solidité que de gloire, & nos ennemis humiliés sont forcés de traiter avec cette république qu'ils méprisoient & qui les a vaincus. La famille expulsée du trêne français, aujourd'hui sans puissance, sans argent, sans dé-

fenseurs, presque sans asylo, ne peut conserver l'espoir insensé de reconquérir ce trône par la voie des armes. La France est libre & républicaine, & le sera tant qu'elle voudra l'être.

Les puissances étrangeres ne sont pas encore guéries, il est vrai, de toute inquiétude sur l'influence redoutable de nos principes révolutionnaires. Si les déclarations répétées sailes par notre gouvernement, qu'il respecteroit les gouvernemens des autres nations, a pa rassurer un moment ceux-ci, notre conduité en Italie a dû leur rendre leurs premieres terreurs; mais cette considération est un nouveau motif de faire la paix. La guerre est une source continuelle de vexations & de tyrannie, & l'Italie seroit aujourd'hui tranquille sans l'invasion de nos armées, sans l'influence que leur ont donnée leur triomphes sur le destin de peuples foibles, condamnés courber la tête sons le jong d'un vainqueur tout-puissant Si la paix ne rend pas sur-le-champ la tranquillité à l'Italie, elle rendra du moins à ses petits états leur indépendance, & la faculté d'être libres à leur maniere, & non aux ordres d'un conquérant.

L'empereur n'a plus rien à espérer par la guerre, k tout lui commande de rendre le repos à ses peuples épuisés, ainsi qu'à ce vaste corps dont il est le chef, victime éternelle de toutes les guerres continentales, sans y avoir

jamais rien gagné.

L'Angleterre n'a pas un besoin moins pressant de la paix. Les avantages qu'elle peut espèrer d'obtenir encore par la supériorité de sa marine, ne pourroient jamais en compenser les sacrifices & encore moins les dangers; car son premier, son plus urgent intérêt, c'est d'éteindre ce foyer d'insubordination & de désordre qui fermente dans son sein & menace le gouvernement d'une explosion prechaine; c'est de prévenir par quelques réformes salutaires, dont tous les hommes sages sentent la nécessité, les houleversemens désastreux que provoque l'esprit de faction Mais les hommes d'état qui dirigent les affaires, beaucoup plus éclairés dans ce pays que dans le reste du monde, sentent bien que les changemens dans les constitution politiques ne peuvent s'opérer avec mesure & sans dange que dans le calme de la paix.

Ce n'est pas une regle sûre en politique que de pré-

Ce n'est pas une regle stire en politique que de prejuger ce que fera un gouvernement par ce qu'il lui et le plus avantageux de faire; les gouvernemens sont dirigés par des hommes; & tous les hommes, dans les circonstances les plus importantes de leur vie, se conduisen plus souvent par leurs passions & leurs préjugés que par leur véritable intérêt. Mais si nous appliquons ce principa aux dispositions des ministres anglais, nous trouverous encore qu'ils doivent vouloir la paix, parce qu'elle et aussi favorable à leur intérêt personnel qu'à l'intérêt ma-

tional.

Une observation m'a frappé. D'après ce que je lis den les papiers anglais & ce que j'apprends par des correspondances particulières, le public est persuadé en Angletem que M. Pitt veut sincerement la paix. Je vois qu'en Frans le public est persuadé que notre gouvernement ne veu pas sincerement la paix. Cette diversité d'opinions n'est pas en notre faveur ; elle prouve que le ministere bitannique a l'estime de sa nation, & que notre gouvernement n'a pas la nôtre. Pour moi, que les esclaves de gouvernement accusent d'être son ennemi, & qui suis escore moins son ennemi que son flatteur, je crois since rement qu'il veut la paix & qu'il la fera, car il s

On a convert deux & la la micres de la advers & pro

de la advers & pro tiront plus f honore consul événer tiques vent a beau p

beau ] A 1' terons la rés mingu il fait de boi falla j gistrat jamais & en plus d à rép saires tenir, passion evoir » II vail à ner de tions humai sentim mée p la foi jusqu'a croire Améri vent 1

de la blier o point un pe à la r que le qu'un Apre

il-fant

n'abus

puissai

restaur sont le durable çautes vantés ration & utile.

r l'espoir

es armes,

nt qu'elle

guéries .

e redoudéclara-

qu'il res-

a pa ras-talie a dû

te consi-

La guerre

Lyrannie.

vasion de

née leurs

damnés

-puissant.

quilfité à

tats leur

maniere.

uerre . &

les épui-

is y avoir

ant de la

iir encore

jamais en

igers; car

eindre ce ente dans

osion pro-

salutaires,

, les bon-le faction

beaucoup

u monde,

stitution

ins danger

e de pré-

il lui est

sont di-

ns les cir-

conduisent

es que par

e principi

rouverous

ru'cHe est

nlerêt na-

e lis dans

correspon-

Angleter

en France

l ne vent

ions n'est

stere bit gouverne-

ii suis er

ois since

car il n

On appercevra vraisemblablement que dans les premieres ouvertures que se feront les négociateurs de Lille, les deux gouvernemens, s'étant exagéré d'avance l'épuisement & la foible see l'un de l'autre, vondront établir leurs premicres bases, moins sur le besoin que chacun des deux a de la paix, que sur le besoin qu'il en suppose à son adversaire : mais comme cette combinaison sera réciproque & promptement demêlée par les plenipotentiaires, ils sentiront hientôt la nécessité de se diriger sur des principes plus francs & plus généreux; & la seule voie qui puisse honorer leur mission en servant leur pays, c'est de ne consulter que les droits de la justice, mesurés sur les événemens de la guerre, & combinés avec les vues politiques qui, en rétablissant l'équilibre des divers états, doivent affermir la tranquillité de l'Europe. C'est un assez beau problème à résoudre. U. D. R. beau problème à résoudre.

A l'appui des réflexions qu'on vient de lire, nous citerons quelques traits du rapport de Barbe-Marbois, sur la résolution qui autorise l'envoi d'agens à Saint-Domingue. Après avoir montré la nécessité de cette mesure, il fait sentir fortement au directoire l'importance de faire de bons choix. « Jamais, dit-il, jamais peut-être il n'a falla plus de vertus, de fermeté, de sagesse, aux magistrats, gouverneurs ou chefs qu'il s'agit de nommer jamais il ne fut offert à des citoyens éminens en dignité & en puissance de plus grands obstacles à surmonter & plus de gloire à acquérir. Ils ont une multitude de torts à réparer, & ils seront dépourvus des moyens néces-saires; des ressentimens à appaiser, des haines à contenir, des vengeances à prévenir; & les objets de ces passions, si faciles à enslammer, vont s'approcher, se

revoir, se retrouyer incessamment ensemble....»

» It faut substituer la discipline à la licence, le travail à la paresse, l'instruction à l'ignorance; il fant donner des mœurs à des créatures privées de toutes les no-tions sur lesquelles est fondée la moralité des actions humaines, & remplacer une superstition stupide par des sentimens religieux. Il faut aussi une prudence consommée pour unir, en effet, à la république un peuple que la foi d'un traité solemnel a rendu français, mais qui, jusqu'à ce jour, ne l'est que de nom, & persiste à se croire espagnol. Il faut rendre la confiance à ces Anglo-Américains, essarouchés par des traitemens que réprouvent les loix des nations autant que la saine politique; il-faut que la distance & une apparente indépendance n'abusent point ces magistrats sur les limites de leur puissance, au point de leur persuader qu'ils ont le droit de la paix ou de la guerre; au point de leur faire oublier que la course devient piraterie quand elle n'est point la suite d'une guerre publique & juste; que plus un peuple est foible, plus il a de droits aux égards, à la révérence d'une nation puissante; que toute guerre que le corps législatif n'auroit pas décrétée, ne seroit qu'un abus criminel de la force ».

Après avoir iudiqué les mesures qui doivent opérer la restauration de nos colonies, Barbé-Marbois ajoute. « Ce sont les mêmes mesures qui doivent calner d'une maniere durable ces terribles agitations, ces insurrections menaçantes dont tous les ports britanniques sont encore épouvantés. Le même jour, la meme sagesse, la même modération, doivent ramener la prospérité aux bords de la

tient qu'à lui de la faire, & de la faire solide, glorieuse Tamise, & sur ceux de la Loire & de la Garonne. C'est dans Lille qu'est dans ce moment la destinée de l'Inde, celle du crédit & du commerce anglais, & le sort de Saint-Domingue. Un même besoin presse les deux peuples; lear voca se fait entendre. Il ne s'agit plus d'artifices, de ruscs, de subfilités diplomatiques; cet ali-ment des cabinets & des cours ne convient point à la constitution robuste de deux grandes nations : elles unt en ce moment les regards fixés sur ces négociations: elles forment le véritable congrès pacificateur; & si les hommes chargés de l'honorable emploi de porter la parole pour elles pouvoient tromper lours espérances; si, sous le prétexte d'avantages incertains & contingens, ils prolongeoient les calamités trop certaines & désormais insupportables de la guerre; si l'ambition reposssoit les con-seils de la sagesse; si l'éclat des actions de guerre sembloit préférable au bonheur de régir au sein de la paix, les peuples sauroient à qui devroit être attribuée la rapture des conférences. Mais comptons dans cette occurrence sur la modération de nos ennemis, comme ils doivent compter sur la nôtre ».

> Ces réflexions ont fixé particulierement l'attention da conseil des anciens, lorsqu'elles ont été lues à sa tribune. On y reconnoit ce caractere de sagesse & de lumiere, de fermeté & de modération qui distingue tous les discours de Barbé-Marbois.

#### CORPS LEGISLATIF.

#### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen HENRI LARIVIERE.

Séance du 16 messidor.

Savary obtient la parole pour une motion d'ordre ; il demande que le conseil s'occupe incessamment du projet de résolution sur la vente des presbyteres & du projet sur la police du culte; ces objets sont importans, dit-il, & toute la France est dans de vives inquiétndes depuis qu'on a osé professer à cette tribune des principes destructeurs de tout ordre social. ( De violens murmures so font entendre ).

L'opinant ajoute que par-tout les acquéreurs de domaines nationaux sont intimidés, menacés, assassinés : il demande que la discussion s'ouvre aujourd'hui sur le premier des

objets dont il a parlé, & décadi sur le second.

Dumolard répond à l'opinant, qu'il sait bien que le projet sur la police des cultes ne doit être discuté qu'avec celui de Dubruel, qui n'est pas distribué encore. Quant aux ventes de domaines nationaux, s'il y en a eu de suspendues, c'est par ordre du ministre; il est donc assez étrange qu'on vienne toujours inculper le conseil pour des choses auxquelles il est étranger. Au reste, l'opinant demande aussi que la discussion dont il s'agit s'ouvre décadi.

Boon dit que ce matin s'étant approché d'un grouppe, il a entendu un homme qui disoil qu'il n'étoit pas étonnant qu'on voulût renverser le gouvernement, puisque les deux tiers du corps législatif étoient composés d'émigrés rentrés.

Le conseil ferme la discussion, & ajourne à décadi la discussion sur la police des cultes. Il met à la disposition du ministre de la justice, pour le paiement du traitement des juges, la somme de 2,708,788 liv.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les fugitifs du Bas-Rhin.

Baillail a la parôle; il regarde aussi le projet de résolution qu'on a proposé comme formellement contraire à la constitution, & comme propre à faciliter tous les émigrés, sans distinction, à rentrer en France.

Ici Bailleul, quittant l'objet de la question, trace un tableau effrayant de la situation de la France. Par-tout les républicains & les acquéreurs de biens nationaux sont assassinés; dans un seul département 300 patriotes sont tombés sous le fer des meurtriers.

Où? où? lui crie-t-on; dites où. Quelques membres représentent que Bailleul n'est pas dans la question : on demande d'autre part que la parole lui soit maintenue. Il continue & dit que les émigrés & les prêtres rentrent en foule ; que les royalistes triomqu'ils trompent les amis de la liberté; que les propositions les plus dangereuses sont suggérées par eux.

L'opinant attaque le rapport fait par Camille Jordan sur la police des cultes, & s'éleve contre tout ce qui a été dit & demandé relativement aux cloches ; il propose de rejetter par la question préalable le projet sur les fugitifs du Bas-Rhin, & qu'un message soit fait an direc-

Ici Bailleul s'interrompt & demande si les secrétaires sont au bureau pour dire aux opinans des choses désagréables? Le message, me dit on, ajoute Bailleul, le message, il est fait! Le message que je propose est pour que le directoire nous fasse connoître la situation de la république & quelles mesures il a prises contre les émigrés rentrés.

L'impression du discours de Bailleul! crient plusieurs

L'ordre du jour! crie-t-on d'autre part.

Doulcet, Villers, Dumolard & plusieurs autres deman-

dent la parole ; elle est à Doulcet.

Il s'oppose à l'impression du discours de Bailleul, d'abord parce qu'on imprime trop & qu'on ne devroit ordonner des impressions que quand elles sont absolument. nécessaires. Ensuite, parce que ce discours ne contient que des faits vagues & exagérés, & qu'il ne manqueroit pas d'être bientôt rapporté au conseil dans des pétitions de ces clubs qui se multiplient d'une maniere vraiment allarmante.

Villers parle dans le même sens que Bailleul, & vote

pour l'impression de son discours.

Aux voix! aux voix! crie-t-on: fermez la discussion. Dumolard a la parole ; il demande aussi l'ordre du jour

sur l'impression du discours de Bailleul.

Si les faits avancés dans ce discours sont faux, dit Damolard, c'est une calomnie; s'ils étoient vrais, ce seroit, en quelque sorte, un acte d'accusation du gouvernement; car c'est le gouvernement qui a la force pu-blique en main; c'est à lui à prévenir, à réprimer les crimes & à les faire punir. Mais ne croyez pas, ne laissez pas croire que la contre-révolution se fasse, comme on vient de le dire. Non, il n'y a pas de système pour détruire la constitution. On voudroit le faire croire; mais pourquoi? vous voulez tous la constitution; ceux mêmes qui vons accusent vous rendent cet hommage: mais vous voulez aussi la justice, & voilà ce qui essraye non les

acquereurs de biens nationaux, mais les spoliateurs de tous biens. Les premiers savent que vous êtes résolus à maintenir toutes les ventes légales; le salut de la patrie en dépend. Mais vous ne voulez pas protèger les vels, & voilà ce qui allarme les voleurs : ils tremblent pour les crimes qu'ils ont commis, & frémissent de n'en pouvoir plus commettre.

Il n'y a que des gens ineptes ou des scélérats qui puissent vous accuser vous & le gouvernement de laisser faire la contre-révolution & de la vouloir. C'est enhardir au crime que de crier sans cesse que par-tout le crime

est impuni. Je demande l'ordre du jour.

Le conseil passe à l'ordre du jour sur la demande faile

que le discours de Bailleul soit imprimé.

On alloit reprendre la discussion sur le fond, quand on a lu un message du directoire sur les vols & les meurtres que commettent à Lyon & dans les département environnans une horde de brigands formés en compagnie. Une longue discussion a cu lieu. Camille-Jordan, Bérand & Imbert-Colomès ont parlé successivement ; ils ont dit que les excès dont parle le message sont exagérés, que le directoire est trompé; ils se sont sur-tont attachés à justifier la commune de Lyon des colomnies dont elle est, ont-ils dit, depuis long-tems l'objet.

Le message sera imprimé ; nous ferons connoître les divers discours dont nous venons de parler. Comme cette discussion a duré fort tard, celle sur le département da

Bas-Rhin a été renvoyée à demain.

#### Bourse du 16 messidor.

Amsterdam... $60\frac{1}{4}\frac{1}{6}$ ,  $61\frac{1}{2}$ . Idem eour... $58\frac{1}{4}\frac{1}{8}$ ,  $59\frac{1}{2}$ .  $Hamb...186\frac{1}{2}$ ,  $187\frac{1}{2}$ , 185, 185 ½. Madrid...11 l. 15 s , 17 s. ½ Mad. effect. 131. 15s, 16s. 3d. Cadix.... 11 1. 15 s., 17 s. 12 Cad. effect. 131. 15 s , 16 s. 3 d. Gênes.....923, 90, 89 3. Livourne.....  $101\frac{1}{4}$ , 100. 

 Lyon.
  $1 \frac{1}{2}$ , 1 

 Marseille.
  $1 \frac{1}{4}$  

 Bordeaux.
  $1 \frac{1}{4}$  

 Montpellier
 2 

 5

 Bale.....  $1\frac{5}{8}$ ,  $4\frac{5}{8}$ . Lausanne..... 1 3, 2, 5 1 Londres.251.5s.,, 241.158. Inscript . . . . . . 26 1., 25 1. Bon 3.201., 19 l. 15 s., 10 s.,  $5 \text{ s.}, 7 \text{ s.}, \frac{1}{2}, 2 \text{ s.}, \frac{1}{2}, 19 \text{ l.}, 18 \text{ l.} 15 \text{ s.}, 19 \text{ l.}$ Pon ¼.......36 1. p. € p. Ling. d'arg....50 l.  $12 ext{ s. } \frac{1}{2}$ , Quadruple..... 79 1. 7 s. 1/2. Ducat d'Hol..... 11 1.6 s. Souverain.....33 1. 15 s. Guinée . . . . . . . . . 25 l. 28. Continu

du c

aux

Victo

Pri.

6 liv.

Nou

toute la

élant e

nullem

ment é

pereur

Mal

sion pr

sont d

vec s

celleria

Les

a prin

où elle

Non

de la

de la tin, a

nation

à Côn

tans h toire c

lemeni maissan

occasio

Esprit 5, 400 à 405 1. — Eau-de-vie 22 deg., 300 à 3301. - Huile d'olive, 1 1.4s., 5s. - Café Martinique, 21., 21.18 - Café St-Domingue , 1 l. 16 s., 18. - Sucre d'Hambourg 2 liv. 2 s. 1/2, 4 s. - Sucre d'Orléans, 2 liv. 1 s. - Savon de - Sel, 4 liv. 5 s.

Contos des Pées; par Charles Perrault, de l'académie françaite Cet Ouvrage, bien imprimé & fait avec soin, est enrichi de 10 gravures en taille douce; 2 vol. Prix, 2 liv., & 2 liv. franc de purtavec une seule gravure, 25 sous, & 35 sous. A Paris, chez Deraulibraire, au Palais Royal, nº. 185, en face des galeries de bois.

CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF

Pluprinerie de Boyen, Suand et Xunourr, Propriétaires et Editeurs du Journal des Nouvelles Folitiques, rue des Moulins, nº. 500.